



CHAMPIONNAT PROVINCIAL FÉMININ 2018
2018 WOMEN'S PROVINCIAL CHAMPIONSHIP

SCOTTIES



Informations générales et réglementation spécifique

General information & specific rules

Club de curling Etchemin

9 - 14 janvier 2018 – January 9-14, 2018

1- INFORMATIONS GÉNÉRALES / GENERAL INFORMATION

Les règles du curling pour le jeu supervisé de Curling Canada s'appliquent lors de tous les événements sanctionnés par Curling Québec ainsi que la réglementation inscrite dans le Guide des compétiteurs de la Série Élite. Les règlements spécifiques décrits ci-après auront cependant préséance pour ce championnat. En cas de contradiction dans l'interprétation d'un règlement, le libellé en version française des documents de CQ aura toujours préséance.

Curling Canada's Rules of Curling for supervised play apply as well as the rules listed in the Elite Series Competitor's Guide. However, the rules stipulated in this document will prevail during the championship. In the event that there is a discrepancy between the French and the English texts, the French version of all CQ documents will take precedence.

Site hôte

Club de curling Etchemin
235 rue St-Robert,
Lévis, QC, G6W 3C3

Host site

Etchemin Curling Club
235 rue St-Robert,
Lévis, QC, G6W 3C3

Activités protocolaires

Cérémonies d'ouverture : mardi le 9 janvier à 13h30
(La présence de tous les participantes est obligatoire)

Cérémonies de fermeture : dimanche le 14 janvier à 13h30
(La présence des participant(e)s n'est pas obligatoire mais grandement appréciée.)

Arbitres en chef

M. Jacques Deharnais

Ceremonies and social functions :

Opening Ceremonies: Tuesday January 9th, 1:30PM
(It is mandatory for all competitors to be present for this event)

Closing Ceremonies: Sunday January 14th, 1:30 PM
(Competitors are not required to attend the closing ceremony but their presence is highly appreciated)

Head Umpires

Mr. Jacques Desharnais

Réunion des équipes:

mardi le 9 janvier à 9h30
Deux (2) représentant(e)s minimum par équipe.

Note: les équipes absentes perdront l'avantage de la dernière pierre pour la totalité des parties de la ronde préliminaire.

Écussons

Les écussons du championnat devront être fixés sur la partie supérieure de la manche gauche ou vis-à-vis du cœur sur le survêtement porté sur la glace.

Formulaire d'entente de participation

Ne pas oublier de signer le formulaire d'entente de participation au championnat et le remettre à l'arbitre en chef à la réunion des équipes.

Team meeting

Tuesday January 9th at 9:30AM
A minimum of two team members must attend the team meeting.

Note: absent teams will lose the last rock advantage for all round-robin games.

Championship crests

Championship crests must be worn on the upper left sleeve or over the heart of the outer on ice jacket.

Participation agreement form

All teams must sign a participation agreement form and return it to the head umpire at the team meeting.

2- RÈGLEMENTATION SPÉCIFIQUE / SPECIFIC RULES

<u>Formule de championnat – femmes</u> Les huit (8) équipes disputent un tournoi à la ronde (7 parties) à l'issue duquel les trois (3) meilleures équipes seront qualifiées pour la ronde éliminatoire (Page à 3 équipes). Si le nombre maximum d'équipes n'est pas atteint, CQ se réserve alors le droit de modifier la formule du championnat sans préavis. Toutefois, chaque équipe sera assurée de jouer un minimum de quatre (4) parties durant la ronde préliminaire.	<u>Championship format – women</u> The eight (8) teams will play a full round robin (7 games) and the top three (3) teams will qualify for the championship round (Three team page playoff format). If the maximum number of teams is not reached, CQ reserves the right to modify the championship format without warning. Teams will be guaranteed a minimum of four (4) games in the preliminary round.
<u>Durée des parties</u> Les parties seront de dix (10) bouts et il y aura une pause obligatoire de 5 minutes après le cinquième bout. Toutes les parties prévues dans le cadre du championnat devront obligatoirement être disputées à défaut de quoi des sanctions seront prises contre les équipes fautives. Une équipe pourra concéder la victoire après que cinq (5) manches aient été complétées. S'il y a égalité suite aux manches réglementaires, le jeu doit alors se poursuivre pendant autant de manches supplémentaires nécessaires pour déclarer une équipe gagnante et la rotation du jeu (extrémité vers laquelle les pierres sont lancées) ne doit pas être modifiée.	<u>Length of games</u> All games will be ten (10) ends and there will be a mandatory 5 minute break after the conclusion of the 5th end. All scheduled games must be played. Sanctions will apply to teams who fail to comply with the established schedule. A team may concede at any time after the conclusion of the fifth (5th) end. If games are tied after the completion of the tenth end, extra ends will be played until a winning team is decided. The direction in which the stones are thrown must not be modified. (Play will continue from where it left off without bringing stones to the opposite end.)
<u>Temps de réflexion</u> Le temps de réflexion accordé à chacune des équipes pour compléter dix (10) manches sera de 38 minutes et 4,5 minutes seront accordées pour chaque manche supplémentaire.	<u>Thinking Time</u> Thirty-eight (38) minutes of thinking time will be allotted to each team to play a ten-end game. Each team will be given 4.5 minutes to complete each extra end.
<u>Temps morts</u> Chaque équipe a droit à deux (2) temps morts par partie et à un (1) temps mort à chacune des manches supplémentaires. Le chronométrateur arrêtera le temps au signal provenant d'un joueur de l'équipe en jeu. Les temps morts sont d'une durée de 90 secondes (incluant le temps de déplacement de l'entraîneur ou du cinquième joueur). Du temps additionnel pourra être ajouté à la discrétion de l'arbitre en chef. L'entraîneur ou le 5^{ème} joueur (mais non les deux) peut rencontrer l'équipe à n'importe quel moment lors des 90 secondes du temps mort. L'entraîneur ou le 5^e joueur de l'équipe qui n'appelle pas le temps mort pourra rencontrer les joueurs à l'extrémité vitrine de la piste seulement.	<u>Timeouts</u> Each team may use two (2) timeouts per game, and one (1) time out for each extra end. The timer will stop the clock once a player on the ice has signaled that they would like to take a timeout. Each timeout will last no longer than 90 seconds including any displacement time by the coach or 5th player. Additional time may be added at the head official's discretion. The coach or the fifth player (but not both) can join the team on the ice at any time during a timeout. The coach or fifth player from the inactive team (the team who did not call the timeout) must stay at the home end of the ice (window side for most clubs).

<u>Pratiques pré-compétition</u> Chaque équipe aura droit à dix (10) minutes de pratique sur chacune des pistes (voir horaire complet à l'annexe A).	<u>Pre-competition practices</u> Each team will have ten (10) minutes to practice on each sheet before the start of the championship. See annex A for the practice schedule.
<u>Pratiques d'avant-partie</u> Les pratiques d'avant-partie débuteront trente (30) minutes avant l'heure indiquée sur l'horaire officiel. Les deux équipes ont droit à une période d'échauffement sur la piste désignée. Cette période ne doit pas dépasser huit (8) minutes plus deux fois une (1) minute pour les tirs de précision.	<u>Pre-game practices</u> Pre-game practices will begin thirty (30) minutes prior to the game times as indicated on the official draw. Both teams will have a chance to practice on their assigned sheet. Practice sessions will be a maximum of eight (8) minutes per team, plus two (2) one-minute intervals to throw both shootouts.
<u>Avantage de la dernière pierre - ronde préliminaire</u> L'avantage de la dernière pierre sera déterminé par deux tirs de précision effectués lors de la pratique d'avant-partie. Chaque membre de l'équipe devra effectuer au moins deux (2) tirs de précision pendant le tournoi à la ronde (5^e joueur exclus) et les deux (2) équipes devront déclarer les deux (2) joueurs qui effectueront les lancers de précision à l'arbitre en chef avant le début de la première pratique. La couleur des pierres est prédéterminée pour le tournoi à la ronde. L'équipe lançant les pierres rouges pratiquera en premier et effectuera ses deux tirs de précision avec la rotation horaire (in-turn pour droitiers) dès la fin de sa période d'échauffement. L'équipe lançant les pierres jaunes lancera donc obligatoirement la rotation antihoraire (out-turn pour droitiers) pour ses deux (2) lancers de précision. Une distance de « 0 cm » sera attribuée à une pierre qui s'immobilise directement sur le bouton et qui ne peut pas être mesurée. Une distance de 185,4 cm sera attribuée à une pierre qui s'immobilise à l'extérieur des cercles (maison). Si aucune équipe n'a pu obtenir l'avantage de la dernière pierre suite au processus décrit précédemment, cet avantage lors du premier bout sera alors déterminé par tirage au sort.	<u>Last rock advantage - preliminary round</u> Last rock advantage will be determined by two shootouts made during the pre-game practice. Throws must be made according to the rules of curling for officiated play. Each member of the team must throw at least two (2) shootouts during the round robin (5th player excluded). Both teams must advise the official who will be throwing the shootouts before the start of the first practice. Rock color is predetermined during round robin play. The team throwing the red stones will practice first and will complete their shootout immediately after the practice using the clockwise rotation (in-turn for right-handed curlers). The team throwing yellow stones will practice second and will complete their shootout using the counter-clockwise rotation (out-turn for right-handed curlers). A distance of "0 cm" will be given to a stone that come to rest directly on the button and cannot be measured. A distance of 185.4cm (6.1 feet) will be given to a stone that comes to rest outside of the circles. In the event that there is a tie after both teams have completed their shootout, hammer will be determined by a coin toss.
<u>Bris d'égalité (hommes ronde préliminaire)</u> Un maximum d'une (1) ronde de bris pourra être disputée suite à la ronde préliminaire. (Voir les scénarios à l'annexe C). L'équipe qui a vaincu l'autre lors de la ronde préliminaire ou lors de la ronde de championnat aura le choix de la couleur des pierres ou le choix de la pratique. Les pierres utilisées seront celles des pistes déterminées. Tout comme lors de la ronde préliminaire, deux tirs de précision serviront à déterminer quelle équipe aura l'avantage de la dernière pierre au premier bout. Les parties seront de 8 bouts.	<u>Tiebreakers (men preliminary round)</u> A maximum of one (1) round of tiebreakers will be played. Please refer to the scenarios in appendix C for details. The team that defeated the other during the preliminary or championship round will have the choice of rock color or practice. The rocks used will be the ones of the identified sheet. As in round-robin play, two shootouts will determine which team has the hammer in the 1st end. The games will be 8 ends.

Il n'y aura aucun bris d'égalité disputé entre des équipes qui auraient des fiches cumulatives négatives. Les résultats des parties entre les équipes impliquées ainsi que les cumulatifs des tirs de précision seraient alors utilisés pour déterminer la/les équipes qualifiées. Par exemple : 2 équipes ont terminé ex-aequo en 3^e position avec des fiches de 3 victoires et 4 défaites. L'équipe qui a vaincu l'autre équipe lors de la ronde préliminaire terminera en 3^e position et l'autre équipe sera automatiquement éliminée. S'il y a plus que deux équipes en égalité pour la troisième position, et les résultats des parties entre les équipes impliquées ne peut pas départager l'égalité, les cumulatifs des tirs de précision seraient alors utilisés directement pour déterminer les équipes qualifiées

There will be no tiebreaker between teams that have negative cumulative records. The head-to-head record of the implicated teams would determine the rankings. If a clear ranking cannot be established by the head-to-head records, the shootout will be used to establish the ranking. For example: two teams finish tied for 3rd place after the preliminary round with records of 3 wins and 4 losses. The team who beat the other team in the round robin will finish in 3rd position and the other team will be ranked fourth (and eliminated). If there are more than two teams tied for 3rd place and a clear ranking cannot be established by the head-to-head results, the shootout will determine the ranking of the tied teams.

Bris d'égalité (femmes et hommes ronde du championnat)

Un maximum de deux (2) rondes de bris pourra être disputé à l'issue du tournoi à la ronde.

L'équipe qui a vaincu l'autre lors de la ronde préliminaire et de la ronde du championnat aura le choix de la couleur des pierres ou le choix de la pratique. Les pierres utilisées seront celles des pistes déterminées. Tout comme lors de la ronde préliminaire, deux tirs de précision serviront à déterminer quelle équipe aura l'avantage de la dernière pierre au premier bout. Les parties seront de 8 bouts.

Il n'y aura aucun bris d'égalité disputé entre des équipes qui auraient des fiches cumulatives négatives. Les résultats des parties entre les équipes impliquées ainsi que les cumulatifs des tirs de précision seraient alors utilisés pour déterminer la/les équipes qualifiées. Par exemple : 2 équipes ont terminé ex-aequo en 3^e position avec des fiches de 3 victoires et 4 défaites. L'équipe qui a vaincu l'autre équipe lors de la ronde préliminaire terminera en 3^e position et l'autre équipe sera automatiquement éliminée. S'il y a plus que deux équipes en égalité pour la troisième position, et les résultats des parties entre les équipes impliquées ne peut pas départager l'égalité, les cumulatifs des tirs de précision seraient alors utilisés directement pour déterminer les équipes qualifiées.

Tiebreakers (women and men's championship round)

A maximum of two (2) rounds of tiebreakers will be played after the completion of the round robin.

The team that defeated the other during the preliminary or championship round will have the choice of rock color or practice. The rocks used will be the ones of the identified sheet. As in round-robin play, two shootouts will determine which team has the hammer in the 1st end. The games will be 8 ends.

There will be no tiebreaker between teams that have negative cumulative records. The head-to-head record of the implicated teams would determine the rankings. If a clear ranking cannot be established by the head-to-head records, the shootout will be used to establish the ranking. For example: two teams finish tied for 3rd place after the preliminary round with records of 3 wins and 4 losses. The team who beat the other team in the round robin will finish in 3rd position and the other team will be ranked fourth (and eliminated). If there are more than two teams tied for 3rd place and a clear ranking cannot be established by the head-to-head results, the shootout will determine the ranking of the tied teams.

Classement des équipes et ronde élimatoire

À l'issue de la ronde préliminaire les équipes seront classées de 1 à 7 en fonction des critères suivants :

- 1- Fiche victoires-défaites globale
- 2- Résultat du/des partie(s) entre les équipes impliquées.
- 3- Le cumulatif des tirs de précision. Les douze (12) meilleurs résultats sur quatorze (14) seront comptabilisés

Toutes les équipes toujours à égalité suite à l'application des critères #1 et #2 seront alors départagées (classées) uniquement en fonction du critère #3 (tirs de précision).

Team ranking and playoffs

After the conclusion of the preliminary round, teams will be ranked from 1 to 7 as follows:

- 1- Overall win-loss record
- 2- Head-to-head results of implicated teams
- 3- Shootout (best 12 of 14)

Any teams that are still tied after criteria #1 and #2 have been applied will be ranked solely by criteria #3 (shootout).

Les équipes classées #1, #2 et #3 seront qualifiées pour la ronde éliminatoire et seront identifiées comme suit : QF1, QF2 et QF3.

Demi-finale : QF2 vs QF3

Finale : QF1 vs gagnant de la demi-finale

Temps de pratiques – éliminatoires

Les temps de pratiques pour les équipes participants aux éliminatoires sont à la discrétion de l'arbitre en chef et du technicien de glace en chef. Toutes les séances de pratiques seront supervisées et pourront durer un maximum de trente (30) minutes.

Les équipes auront droit de pratiquer sur la glace de leur prochaine partie et pourront utiliser n'importe quelles pierres des autres glaces.

La priorité sera accordée aux équipes qui jouent en premier.

Choix des pierres (ronde éliminatoire – système Page)

Au cours des éliminatoires, l'avantage de la dernière pierre et le choix de la couleur des pierres seront accordés à l'équipe ayant la meilleure fiche victoires-défaites. L'équipe avec l'avantage de la dernière pierre pratiquera en premier.

Toutefois, si deux (2) équipes ont des fiches victoires-défaites identiques, l'équipe avec le meilleur classement aura le choix de la couleur des pierres seulement. L'avantage de la dernière pierre au premier bout sera déterminé par deux tirs de précision tel que décrit précédemment. L'équipe lançant les pierres rouges pratiquera en premier et effectuera ses deux tirs de précision avec la rotation horaire (in-turn pour droitiers).

Demi-finale et finale : les équipes pourront se constituer des jeux de pierres en sélectionnant des pierres d'une même couleur parmi toutes les pistes. Les équipes devront remettre le formulaire prévu à cet effet à l'arbitre en chef au moins 30 minutes avant la première pratique. Un jeu de pierres sera attribué par l'arbitre en chef à toute équipe qui n'aurait pas respecté cette règle.

Teams ranked #1, #2 and #3 will be qualified for the playoff round and will be identified as follows: QF1, QF2 and QF3.

Semi-Final: QF2 vs QF3

Final: QF1 vs winner of the semi-final

Playoff practice time

Playoff team's access to practice ice will be at the discretion of the chief umpire and the head ice technician. All practice sessions shall be supervised and shall be a maximum of thirty (30) minutes.

Teams can practice on the sheet of their next game with any combination of rocks from other sheets.

Priority for practice time will be given to teams who play in the next earliest draw.

Rock selection (playoffs - Page)

For the entirety of the playoffs, last rock advantage and the choice of rock colour will be awarded to the team with the best win-loss record. The team with last rock (hammer) will practice first.

If both teams have the same win-loss record, the higher ranked team will have the choice of colour. Last rock advantage will be determined by two draws to the button as previously described. The team throwing red stones will practice first and will throw their two shootouts with the clockwise rotation.

Semi-final and final: Teams will have the opportunity to choose a set of stones by selecting from any number of sheets. Teams must complete the rock selection form and return it to the head official at least 30 minutes prior to the start of the first practice. The head official will select a set of stones for any team who has not respected this rule.

ANNEXE A – HORAIRE DES PRATIQUES**APPENDIX A – TEAM PRACTICE**Femmes:

Groupe 1				
Heure	Glace A	Glace B	Glace C	Glace D
9h20	Photos des équipes – Groupe 1			

Groupe 2				
Heure	Glace A	Glace B	Glace C	Glace D
9h10	Photos des équipes – Groupe 2			
9h30				
9h40				
9h50				
10h00				
10h10				

ANNEXE B – CODE D'ÉTHIQUE CQ CONCERNANT L'UTILISATION DES MÉDIAS SOCIAUX

Sans aucun doute, la situation a changé en ce qui concerne la façon dont les médias, les fans et les joueurs interagissent et il est reconnu que les diverses formes de médias sociaux représentent une occasion précieuse pour la communication. Les concurrents sont encouragés à adopter ces médias sociaux, car ils présentent des pistes pour promouvoir le curling ainsi que leurs équipes. Mais il doit y avoir certaines responsabilités rattachées à l'utilisation de ces médias sociaux, en particulier lorsque les concurrents participent à des événements provinciaux, nationaux et championnats du monde lorsque la visibilité est à son comble.

Ceci étant dit, voici quelques conseils :

- Être conscient du fait que, comme les athlètes de haut niveau, les compétiteurs sont à l'honneur et ils représentent toujours non seulement eux-mêmes, mais leurs équipes, leurs coéquipiers, leur famille et Curling Québec comme participants à un championnat majeur. Il n'y a pas d'interrupteur marche-arrêt quand il s'agit de cette responsabilité.
- Il n'y a pas de "sous le couvert de l'anonymat" en matière de communication via les médias sociaux. Il est illégal d'usurper l'identité d'une autre personne. Frapper le bouton « retour » sur un Tweet, et vous faites partie du dossier public, le message peut être distribué à des milliers de personnes en seulement quelques secondes. Évitez d'utiliser les médias sociaux lorsque vous êtes en colère ou en consommant de l'alcool. Aussi, lors des événements, on recommande d'éviter de lire les réponses de Twitter ou les messages sur Facebook adressés à votre équipe. C'est une réalité qu'il y aura des opposants qui prennent plaisir à dénigrer des compétiteurs ou leurs coéquipiers. Leur répondre ne sert à rien. Les éviter est la meilleure chose à faire. Idéalement, ayez quelqu'un de l'extérieur qui filtre les réponses pour empêcher que les messages négatifs vous parviennent.
- Soyez bien astucieux quant au contenu d'un message. Il n'y a jamais rien de mal à prendre la voie rapide quand il s'agit de débattre des événements, des officiels ou des adversaires. Les compétiteurs aident leur sport et leur équipe en présentant une image positive et respectueuse à ceux qui lisent votre message. Remercier ses fans et louer ses coéquipiers et ses adversaires sont de bons moyens de faire cela.
- Les compétiteurs n'aident pas le sport et causent du tort à leurs coéquipiers en envoyant des messages négatifs ou en partageant/relayant des messages négatifs d'autres personnes. Ceux-là peuvent contenir des critiques de leurs adversaires, coéquipiers, officiels, événements, commanditaires, installations et des conditions de jeu ou des insultes sexistes, racistes ou homophobes. Il s'agit d'une consigne pour toute l'année, mais sachez que si cela se produit au cours d'un championnat provincial, national, mondial ou tout autre événement sous la juridiction de l'Association canadienne de Curling ou de Curling Québec, les compétiteurs peuvent et seront passibles d'une amende et/ou d'une suspension pour tout ce que Curling Canada ou Curling Québec considère préjudiciable au curling.
- Au cours des épreuves de qualification ou de championnat, les compétiteurs devraient être conscients des commanditaires. On doit se rappeler que les partenariats de Curling Québec avec Brosses Performance, PCW, Dominion / Travelers, Kruger inc., Jet Ice et ceux de l'ACC telles que Tim Hortons, Kruger inc., M & M Meat Shops, Ford du Canada, World Financial Group et Capital One, pour n'en nommer que quelques-uns, sont responsables du succès de nos événements. Curling Québec et Curling Canada demandent aux compétiteurs de respecter ces partenariats: A) en n'envoyant pas de messages qui sembleraient critiquer les commanditaires et B) en envoyant des messages qui mettent en valeur les compétiteurs de nos partenaires. Cela s'applique spécifiquement au cours des championnats. On reconnaît que certaines équipes ont des partenariats avec des commanditaires rivaux. Le fait est qu'il y a plus de 340 jours dans une année pour faire l'éloge des parrains de l'équipe; on insiste que durant l'événement lui-même, on s'en abstienne par respect pour nos partenaires qui rendent possible la tenue des événements majeurs.
- Pendant les championnats, par respect pour l'intégrité du jeu, il sera interdit aux joueurs, aux entraîneurs et aux remplaçants sur l'aire de jeu d'utiliser toute forme de médias sociaux 15 minutes avant jusqu'à la fin des matchs. Les équipes peuvent, toutefois, nommer quelqu'un assis dans les estrades ou regardant la télévision pour envoyer des messages via les médias sociaux pourvu qu'il n'y ait aucun contact direct avec les joueurs, l'entraîneur ou le remplaçant sur l'aire de jeu.

ANNEXE C – CODE D'ÉTHIQUE DU PARTICIPANT

APPENDIX C – PARTICIPANT'S CODE OF ETHICS

Il est attendu que tout joueur ou joueuse participant à un tournoi, un championnat ou à un événement officiel sanctionné par Curling Québec doit se comporter de façon respectueuse envers ses coéquipiers, ses adversaires, les arbitres, les organisateurs, les spectateurs et toute autre personne présente.

Ainsi, les comportements suivants ne seront dorénavant plus tolérés lors des événements sanctionnés par Curling Québec :

- Coup de balai : tout coup de balai effectué sur la surface de jeu ou à l'extérieur, endommageant ou non la glace.
- Langage abusif : blasphèmes, etc.

Sanctions

Les arbitres en chef auront l'obligation d'appliquer les sanctions suivantes:

- Première offense dans un match : avertissement. L'arbitre en chef informera le/la joueur/joueuse concerné lorsque le bout sera complété.
- Deuxième offense dans un match pour un même joueur: expulsion; tel que stipulé dans la réglementation officielle de Curling Canada, le ou la joueuse expulsé(e) ne peut pas être remplacé(e) (Règle 21-7) et l'équipe doit terminer la partie avec trois joueurs.
- Troisième offense pour un même joueur dans le même tournoi : expulsion définitive de l'événement et convocation auprès du comité de discipline de CQ.

ANNEXE D – ENTENTE DE PARTICIPATION

En considérant que Curling Québec accepte que je participe à un championnat provincial, je consens à ce qui suit :

1. Je reconnais avoir reçu et lu les règlements pour le championnat provincial désigné.
2. Je m'engage à respecter toutes les règles et règlements en regard de la publicité, de la promotion et du code vestimentaire tel qu'établi par Curling Québec et ses commanditaires, dont j'ai pris connaissance dans le Guide des compétiteurs.
3. Je vais me conformer aux programmes antidopage de l'Association mondiale de curling (WCF) et du Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES) qui exigent d'éviter de consommer des substances interdites. S'il y a lieu, je me soumettrai aux tests de dépistages de substances interdites effectués par un représentant de l'Association ou toute autre personne ayant l'autorité de le faire.
4. Je consens à ce que Curling Québec et son mandataire :
 - photographient ;
 - enregistrent des vidéos ;
 - filment ; et/ou
 - enregistrent ma voix ; et suite à
 - montrent, publient et diffusent mon nom ou photographies, vidéos, films, ou tout autre portrait de moi ou tout enregistrement de ma voix pour n'importe quelle promotion, reportage ou publicité sur ou en relation avec Curling Québec ou l'événement.
5. Pour la promotion du curling lors de la diffusion de l'événement, je consens à :
 - être interviewé pendant l'événement et
 - porter, à la demande de Curling Québec, un micro lors de la compétition.

J'accepte les conditions de cette entente comme en fait foi ma signature.

Signé le	(Jour)		(Mois)		(Année)	
----------	--------	--	--------	--	---------	--

Équipe		
	Lettres moulées	Signature
Capt		
3e		
2e		
1er		
5e		
Ent.		

IL EST OBLIGATOIRE DE:

1. signer (par tous les joueurs/joueuses de l'équipe et l'entraîneur si applicable)
2. remettre à l'arbitre en chef au championnat provincial AVANT de jouer votre PREMIER match.